

LES NÉOBACHELIERS 2021 INSCRITS EN L·AS1 ET EN PASS EN 2021-2022 : PROFILS ET ADMISSION EN ÉTUDES DE SANTÉ

ÉTUDES & SYNTHÈSES

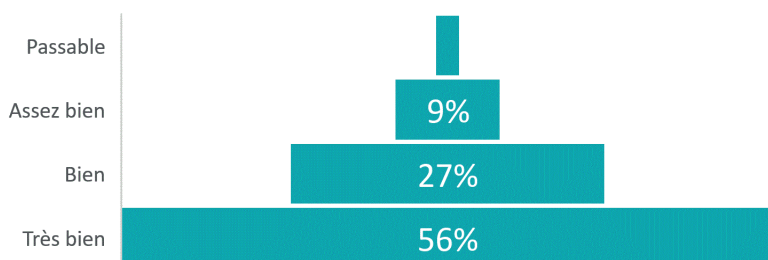
Près d'un tiers des néobacheliers 2021 a été admis en études de santé (médecine, maïeutique, odontologie, pharmacie et masso-kinésithérapie) au terme de l'année 2021-2022 à l'Université de Lille. Relativement au dernier flux étudié de néobacheliers de PACES (néobacheliers 2017 inscrits en 2017-2018), le taux d'admission des néobacheliers a doublé suite à la réforme des études de santé.

Cela étant, le taux d'admission en études de santé est très différent selon le type de formation suivie : il est de 37% pour les néobacheliers inscrits en PASS et de 18% pour ceux de L·AS1 (soit, pour ces derniers, assez proche du taux d'accès des néobacheliers de PACES).

L'élément qui influence le plus l'admission en études de santé en un an est la mention obtenue au baccalauréat : seuls 2% des néobacheliers qui ont obtenu le baccalauréat avec la mention Passable accèdent en un an à une filière de santé (kinésithérapie incluse) ; pour leurs homologues qui ont obtenu le baccalauréat avec une mention Très bien, ce taux d'admission est de 56%.

La mention obtenue au baccalauréat étant très liée au milieu socio-culturel d'origine, on ne peut que constater qu'en matière de recrutement, la réforme des études de santé et plus particulièrement celle de ses conditions de préparation et d'accès n'a pas, pour l'instant, promu une plus grande diversité sociale.

**Taux d'admission en études de Santé (MMOP-K)
au terme de l'année 2021-2022 des néobacheliers 2021
selon la mention obtenue au baccalauréat**



PRÉSENTATION DE L'ÉTUDE

L'ODiF a entrepris d'analyser l'accès aux études de santé et de kinésithérapie des inscrits en 2021-2022 en Licence option Santé (L·AS1) ou en Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) afin de répondre à la demande d'informations concernant ces formations suite à leur mise en place à l'Université de Lille en 2020-2021.

Après plusieurs publications consacrées à différentes thématiques*, nous proposons dans ce numéro une synthèse des principales informations qui sont disponibles au niveau détaillé (i.e. par «mineures» des PASS et options des L·AS1).

* Cf. (QR code du site de l'ODiF en dernière page) :

- Études et Synthèse n°8 - Accès aux études de santé des inscrits en PASS et en L·AS1 en 2021-2022.
- Études et Synthèse n°1 - Comparaison des inscrits en PACES PASS et L·AS1.
- ODiF Info n°20 - Les annulations précoces en PASS en 2021-2022.
- Études et Enquêtes n°48 - Situation en novembre 2021 des inscrits en PASS ou en L·AS1 en 2020-2021.
- Études et Enquêtes n°41 - Accueil et intégration des néobacheliers inscrits en Licence 1 ou en PASS.

Publication associée :

Rapport détaillé sur les profils et l'accès aux études de Santé et de Kinésithérapie des néobacheliers 2021 inscrits en L·AS1 ou en PASS en 2021-2022.



PROFILS ET ACCÈS AUX ÉTUDES DE SANTÉ DES NÉOBACHELIERS 2021 INSCRITS EN L-AS1 OU EN PASS À L'UNIVERSITÉ DE LILLE

2 255 bacheliers 2021 étaient inscrits à l'Université de Lille en L-AS1 ou en PASS en 2021-2022 ; **deux tiers des néobacheliers étaient inscrits dans un PASS et 34% dans une L-AS1.**

Parmi les 12 « mineures » du PASS proposées en 2021-2022 (voir page 4), quatre d'entre elles regroupent la moitié des néobacheliers : les PASS Sciences du médicament (22% des étudiants), Sciences de la Vie (12% des étudiants), Sciences sanitaires et sociales (9%) et Droit (8% des étudiants ; ces derniers suivant leurs enseignements à distance).

Parmi les 10 parcours de L-AS1 proposés en 2021-2022 (voir page 4), deux d'entre eux regroupent les trois quarts des étudiants : les L-AS1 Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives (STAPS - 44%) et Sciences pour la santé (31%).

En termes de profils sociodémographiques, 63% des néobacheliers inscrits en PASS ou en L-AS1 sont des femmes ; la répartition par sexe est en fait très déséquilibrée en PASS (68% de femmes), alors qu'elle est presque équilibrée en L-AS1 (54% de femmes).

La moitié des néobacheliers inscrits en 2021-2022 en PASS ou en L-AS1 est issue d'un milieu socioprofessionnel dans lequel au moins un des parents exerce une profession de catégorie « cadre » ou une profession libérale.

40% des néobacheliers qui préparent l'entrée en filières de santé sont boursiers.

En termes de profils scolaires, si 97% des néobacheliers 2021 inscrits en PASS sont titulaires d'un baccalauréat scientifique (91% des néobacheliers de PASS ou de L-AS1), 21% des inscrits en L-AS1 ont obtenu un autre type de baccalauréat général (Économique et Social ou Littéraire - 14%), ou d'un baccalauréat Technologique ou Professionnel (7%).

Un tiers des néobacheliers a obtenu le baccalauréat avec la mention Très bien ; si cela est le cas de 47% de ceux inscrits en PASS, ce n'est le cas que de 6% de ceux inscrits en L-AS1.

Comparativement aux néobacheliers inscrits au sein de la dernière promotion de PACES, la principale évolution observée suite à la mise en place de la réforme des études de santé est l'élévation du niveau scolaire des néobacheliers qui entrent en PASS ou en L-AS1. En particulier, la proportion de ces étudiants qui entrent après avoir obtenu le baccalauréat sans mention (*i.e.* avec la mention Passable) a été divisée par quatre.

En termes de réussite universitaire, la moitié des néobacheliers 2021 inscrits en PASS ou en L-AS1 en 2021-2022 à l'Université de Lille a validé son année en obtenant les 60 ECTS requis (dont 46% les ont obtenu sans rattrapage - en première session*). Le taux d'ensemble masque une différence très significative entre les néobacheliers inscrits en PASS et ceux inscrits en L-AS1 : respectivement 58% et 20,5% des néobacheliers de PASS ou de L-AS1 valident leur année lors de la première session (61% et 28,5% au total des deux sessions d'examens).

Dit autrement, les néobacheliers 2021 inscrits en PASS ont 5,4 fois plus de chances que leurs homologues de L-AS1 de valider leur année en première session plutôt que de ne pas le faire (odds-ratio).

La mention obtenue au baccalauréat est la variable qui détermine le plus la réussite universitaire et la validation en un an de l'année de PASS ou de L-AS1 préparée : si seuls 7% des néobacheliers qui ont obtenu le baccalauréat sans mention valident l'année préparée, cela est le cas de 19% de ceux qui ont obtenu une mention Assez bien, de 51% de ceux qui ont obtenu une mention Bien et de 82% de ceux qui ont obtenu une mention Très bien.

* On rappelle ici que pour pouvoir « concourir » à l'entrée en étude de santé (DFG 2 de Médecine, de Maïeutique, d'Odontologie, de Pharmacie et première année de Masso-kinésithérapie), la validation de l'année préparée lors de la première session constitue un prérequis obligatoire.

En termes d'admission en études de santé (DFG 2 de Médecine, de Maïeutique, d'Odontologie, de Pharmacie et première année de Masso-kinésithérapie) au terme de l'année 2021-2022, 31% des néobacheliers 2021 inscrits à l'Université de Lille en L-AS1 ou en PASS ont été admis dans une des cinq des filières de santé. Ce taux d'ensemble masque le fait que 37% des néobacheliers inscrits en PASS sont admis en études de santé, contre 17,5% des néobacheliers inscrits en L-AS1.

Dit autrement, les néobacheliers 2021 inscrits en PASS ont 2,8 fois plus de chances que leurs homologues de L-AS1 d'être admis en études de santé plutôt que de ne pas l'être (odds-ratio).

Les deux graphes à compartimentages présentés ci-dessous en partie gauche, permettent de visualiser les proportions des différentes catégories du résultat à l'admission en études de santé des néobacheliers inscrits en PASS et en L-AS1 en 2021-2022 à l'Université de Lille. On observe en particulier que pour la moitié des admis issus d'une L-AS1 le sont en Masso-Kinésithérapie.

Parmi les néobacheliers de L-AS1 admis en études de santé, la proportion de ceux admis en Maïeutique, Odontologie et Pharmacie est symbolique (1% environ).

Les deux graphes à compartimentages présentés ci-contre en partie droite nous permettent quant à eux de visualiser le résultat de l'admission des néobacheliers qui ont validé leur année de PASS ou de L-AS1 en obtenant les 60 ECTS requis. On observe ici en particulier que lorsque les néobacheliers de L-AS1 parviennent à valider leur année, la très grande majorité d'entre eux (85%) est admis en études de santé (avec 15%, les non admis ne représentant plus que la troisième proportion, alors même que cette catégorie reste - de peu - la plus représentée parmi les néobacheliers qui ont validé leur PASS).

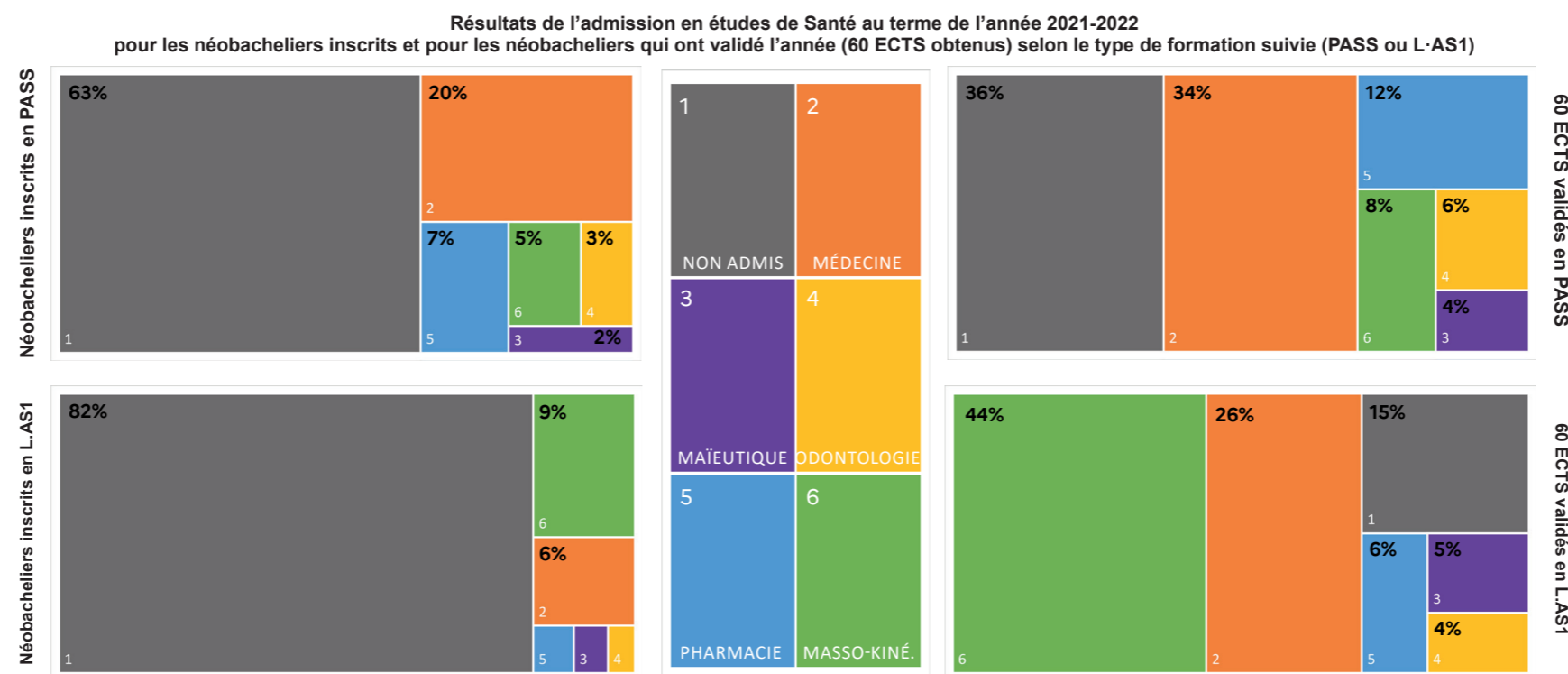
La modélisation statistique de l'admission en études de santé des bacheliers 2021 inscrits en PASS ou en L-AS1 en 2021-2022 à l'Université de Lille, permet de calculer le taux d'admission d'un profil de « référence ».

Ici ce profil de référence est une femme, de nationalité française, inscrite en PASS, après avoir obtenu un baccalauréat scientifique, avec une mention Très bien, à 17 ans ou moins, **et qui est issue d'un milieu socioprofessionnel dans lequel les deux parents sont « cadres » ou « libéraux » (et qui n'est donc pas boursière).** Pour cette étudiante de référence, le taux d'admission en études de santé au terme de l'année 2021 est de 70%. Si au lieu d'avoir obtenu le baccalauréat avec une mention Très bien, cette étudiante l'avait obtenu avec une mention Bien, le taux d'admission attendu (toutes choses égales par ailleurs) passerait de 70% à 20%.

En termes de recrutement, parmi les admis en études de santé en fin d'année 2021-2022, la moitié l'a été en DFG2 de Médecine (cette proportion est presque entièrement déterminée par le *numerus apertus** décrété annuellement).

80% à 92% des admis en DFG 2 de Médecine (87%), de Maïeutique (80%), d'Odontologie (90%) et de Pharmacie (92%) sont issus d'un PASS. *A contrario*, les admis en première année de formation de Masso-Kinésithérapie sont autant issus d'un PASS que d'une L-AS1.

Pour information, et même si dans les premières années de mise en place de la réforme des études de santé les constats peuvent encore évoluer, il reste intéressant de noter que les données relatives aux profils des étudiants et à leur accès en études de santé, sont souvent (très) comparables entre d'une part les néobacheliers 2021 inscrits en PASS ou en L-AS1 en 2021-2022 à l'Université de Lille et les néobacheliers observés au niveau national (études du SIES du Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche).

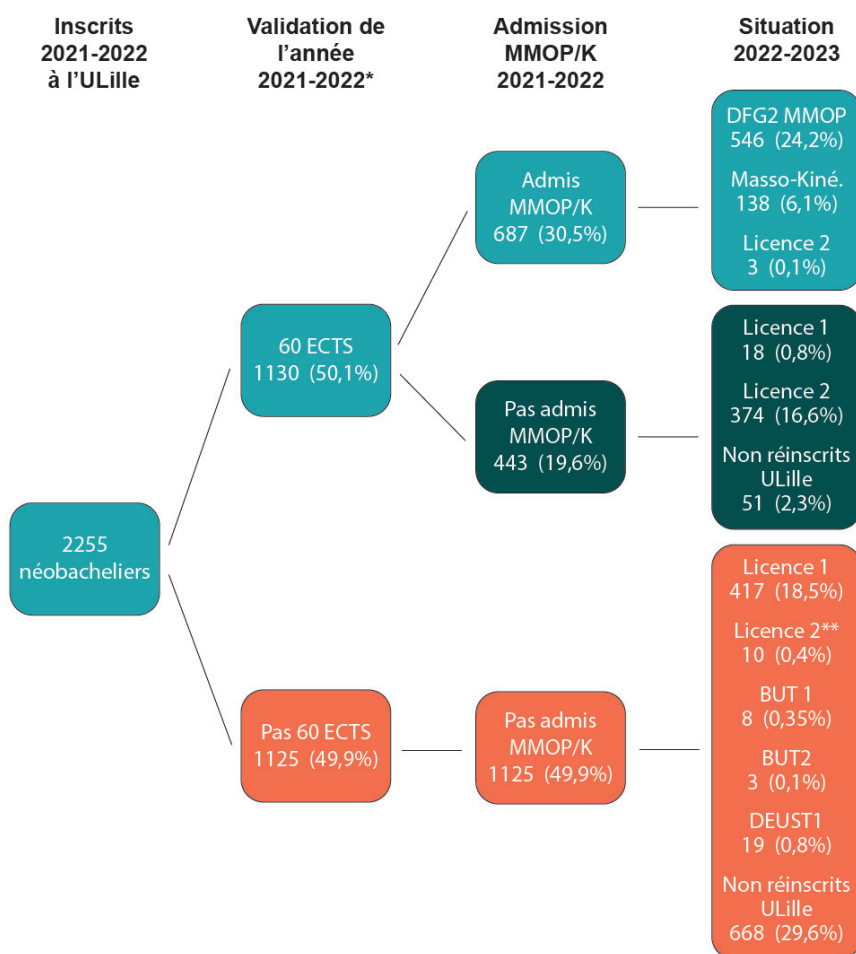


ARBORESCENCE DU PARCOURS DES NÉOBACHELIERS 2021 INSCRITS EN PASS OU EN L-1 EN 2021-2022

À noter que le rapport détaillé disponible sur le site de l'ODiF fournit ce type d'arbre pour les néobacheliers inscrits en PASS d'une part, et pour ceux inscrits en L-AS1 d'autre part.

* Validation de l'année en première session uniquement (car condition *sine qua non* à la possibilité de « concourir » à l'entrée en études de santé.

** les cas d'inscriptions dans une formation de niveau Bac+2 d'étudiants qui n'ont pas validé (lors de la première session) leur année de PASS ou de L-AS, s'expliquent dans la grande majorité des cas par une réorientation en cours d'année 2021-2022.



Les "mineures d'ouverture" du PASS à l'Université de Lille :

Chimie, Droit (enseignements à distance), Économie et management, Mathématiques, Philosophie, Physique, Physique-Chimie, Psychologie, Sciences infirmières (en 2022-2023), Sciences de la vie, Sciences du médicament, Sciences et techniques des activités physiques et sportives, Sciences sanitaires et sociales.

Les L-AS1 à l'Université de Lille :

Économie et gestion parcours Économie et management, Droit, Information communication parcours Sciences de l'information et du document, Mathématiques et informatique appliquées aux sciences humaines et sociales parcours Mathématiques économie et finance (en 2022-2023), Psychologie, Sciences pour la santé, Sciences sanitaires et sociales, Sociologie parcours Sociologie quantitative, Portail Sciences exactes et sciences de l'ingénieur, Portail Sciences de la vie et de la terre et de l'environnement, Portail Sciences et techniques des activités physiques et sportives.

Sigles et acronymes :

DFG : Diplôme de Formation Générale (spécialités de médecine, odontologie, maïeutique, pharmacie)
ECTS : European Credit Transfer System
L.AS : Licence option Accès Santé
MMOP : Médecine Maïeutique Odontologie Pharmacie
PACES : Première Année Commune aux Études de Santé
PASS : Parcours Accès Spécifique Santé
SIES : Système d'Information et d'Études Statistiques
UE : Unité d'Enseignement

Direction de la FTLV
 Observatoire de la Direction des Formations

Campus Cité Scientifique - Bâtiment SUP - 59650 Villeneuve d'Ascq

Conception - Réalisation : Éric Grivillers
 Direction : Stéphane Bertolino

Conception graphique : Université de Lille
 Impression : Imprimerie Université de Lille



<https://odif.univ-lille.fr>

